



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 27 - Programme d'animations - Eté 2017

Programme d'animations - Eté 2017

Rapporteur : M. l'Adjoint LEUBA

Depuis 2003, la Direction de la Vie des Quartiers de la Ville de Besançon met chaque année en place un programme d'animations estivales destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles (cf. Guide Infos Vacances Eté 2017 édité par la Direction Vie des Quartiers).

Cette offre s'inscrit dans une volonté forte d'accès aux loisirs pour tous, et notamment aux publics ne partant pas en vacances.

Ces actions de proximité sont, pour certaines d'entre elles, mises en œuvre en partenariat avec d'autres services municipaux, ainsi qu'avec des partenaires associatifs : associations sportives, culturelles, d'éducation populaire...

A cette offre estivale s'ajoute le dispositif «Tickets Loisirs vacances» (dispositif reconduit pour 2017 par délibération du Conseil Municipal du 18/01/2017) qui vise à favoriser l'accès à tous, et notamment aux familles aux revenus modestes, aux accueils de loisirs et aux loisirs.

I - Quartiers d'été : des animations pour tous

Il s'agit pour les structures de quartier (maisons de quartier municipales et associatives) d'intervenir «hors les murs» et d'aller au plus près des habitants, et notamment dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, mais aussi sur le site de la Malcombe dans le cadre de l'opération Vital'Été pilotée par la Direction des Sports (cf. délibération «Vital'Été 2017»).

Ainsi, l'été 2017 sera rythmé par :

- des animations familiales de plein air (AFPA) de proximité gratuites et ouvertes à tous : activités ludiques, créatives, artistiques, sportives..., notamment sur les quartiers de Planoise, Montrapon / Fontaine Ecu et Battant,
- 5 séances de cinéma de plein air, en partenariat avec Ecran Mobile / Ligue de l'Enseignement, pour un budget total de 10 250 €, dont 3 000 € financés par la Coordination Jeunesse et Inter'âges au titre du Contrat de Ville (cf. délibération du Conseil Municipal du 06/04/2017),
- 29 spectacles ou concerts en plein air pour un budget total de 20 950 €, organisés en partenariat avec les associations suivantes :
 - Compagnie du Clair Obscur,
 - Compagnie Zucco,
 - Compagnie L'animal rit,
 - Compagnie du Colibri
 - Compagnie Dushtiol,
 - Compagnie Water Please,
 - Compagnie Mogayosso,
 - Association Krachta Valda,
 - Association Hop Corner,
 - Ofam Production,
 - La Mini-Ferme pédagogique et itinérante Elite.

Chacun de ces 11 partenariats sera formalisé par la signature d'une convention avec l'association productrice de spectacle, dont le modèle est joint en annexe.

II - Animations Enfance / Jeunesse

A/ Les accueils de loisirs et accueils jeunes

Espaces d'activités de loisirs éducatifs et de détente, les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants dès 3 ans et les accueils jeunes jusqu'à 17 ans. Les formules proposées varient selon les projets éducatifs des organisateurs et les modes de fonctionnement de l'accueil. Les équipes d'encadrement sont composées de directeurs et d'animateurs qualifiés (notamment titulaires du BAFA et du BAFD), qui élaborent ensemble un projet pédagogique adapté à leur public, y compris afin d'accueillir des enfants en situation de handicap.

Tout au long de l'été 2017, 38 accueils de loisirs et de jeunes (10 maternels, 17 élémentaires et 11 adolescents) seront ainsi assurés sur tout le territoire bisontin par 14 structures organisatrices (4 municipales et 10 associatives).

A noter la mutualisation de l'accueil de loisirs municipal sur le site du Fort de Bregille, dont la gestion est confiée aux Francas du Doubs (cf. délibération «Accueil de loisirs - Fort de Bregille - Eté 2017 - Avenant n° 3 au contrat de DSP conclu avec les Francas»).

Par ailleurs, 2 journées inter-accueils de loisirs auront lieu sur le site du Fort de Bregille : l'ensemble des accueils de loisirs bisontins se retrouveront les mercredi 26 juillet et 23 août pour des journées de rencontres et de jeux.

B/ Les séjours vacances

Dans le cadre du dispositif «Tickets Loisirs Vacances», la Ville de Besançon favorise l'accès aux vacances des enfants en apportant son aide pour le financement de séjours vacances dans des centres de vacances labélisés DDCSPP.

C/ Les week-ends et vacances dans une famille

Des familles de la région accueillent des enfants, petits ou grands, quelques jours ou quelques semaines pendant les vacances scolaires ou encore un ou plusieurs week-ends tout au long de l'année.

Elles proposent :

- un accueil personnalisé, guidé par le besoin de l'enfant et la demande de ses parents,
- de la détente, de l'aventure, une histoire...,
- des loisirs partagés au quotidien, la découverte de la nature et d'un autre environnement.

Dans le cadre du Dispositif «Tickets Loisirs vacances», la Ville de Besançon a établi un partenariat avec l'Association des Familles de Besançon (AFB).

Le service vacances de l'AFB est conçu comme un véritable espace d'appui et d'accompagnement pour le parent. L'AFB propose ainsi une aide à la parentalité. Aussi, il est proposé de renouveler pour 2017 le soutien de la Ville de Besançon à l'AFB par le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 €.

En cas d'accord, la somme de 2 000 € sera imputée sur la ligne 65.422/6574.CS 47041.

D/ Anim'Été Jeunes : des animations et dispositifs jeunesse

Dans le cadre du dispositif Anim'Été Jeunes, les Maisons de quartier municipales (Planoise, Grette / Butte, Montrapon / Fontaine Ecu, Bains-Douches) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes (espaces Jeunesse) pour organiser des activités (sorties, séjours, mini-camps...) destinées aux adolescents de 12 à 17 ans. La Coordination Jeunesse et Inter'Âges pilote et coordonne cette action.

1/ Sorties des mercredis et vendredis

Tout au long de l'été 2017, 13 sorties seront organisées pour des activités de loisirs socio-éducatifs (parcs aquatiques, d'aventures et de loisirs, d'attractions, équitation, karting, spéléologie, canoë...), avec une capacité d'accueil de 18 à 30 jeunes par sortie.

2/ Sorties Flash

5 sorties flash, d'une durée de 2 jours et 1 nuit (hébergement et repas compris) et avec une capacité d'accueil de 7 places par sortie, seront proposées pour des activités sportives, culturelles, de découverte ou de détente : Festival Chalons dans la rue, randonnée équitation, découverte de la ville de Neuchâtel, sortie au lac de Bellecin...

3/ Sortie «Je m'investis»

Ces sorties sont organisées en mode projet : accompagnés par les animateurs des Maisons de quartier municipales, les jeunes proposent et construisent une sortie qu'ils peuvent autofinancer en partie via le dispositif «A Tire d'Aile» par l'obtention d'un chèque vacances d'une valeur de 30 € en contrepartie de leur participation à un chantier de 8 heures de travail d'utilité collective.

Pour l'été 2017, 1 sortie à Europa Park est programmée le mercredi 12 juillet ; 52 places sont disponibles.

4/ Evénements jeunesse

La Coordination Jeunesse et Inter'Agés pilote également un certain nombre d'événements ponctuels, en lien avec des partenaires associatifs :

- des espaces «Arts et création», «Sciences et environnement» et «Pratiques et cultures urbaines sur Vital'Été» (cf. délibération «Vital'Été 2017),
- une soirée Jeunes 12/17 ans et une action «Numer'ados» (ateliers numériques, jeux vidéo...) à l'espace Jeunesse de Bourgogne, au Fablab et à l'Access Code School,
- un tournoi Futsal + FIFA 2017 à l'espace Jeunesse de Clairs-Soleils.

5/ Dispositifs d'aide aux vacances et aux projets

Les animateurs Jeunesse des Maisons de quartier municipales ont pour mission d'informer, orienter, accompagner et aider les jeunes, notamment en favorisant leur prise d'autonomie. Ils peuvent également prêter du matériel ou mettre à disposition des lieux spécifiques (salle de danse, studio d'enregistrement ou de montage vidéo...).

En appui, la Coordination Jeunesse et Inter'Agés a développé des dispositifs spécifiques :

- les Chantiers A Tire d'Aile s'adressent aux jeunes Bisontins de 14 à 25 ans afin de financer leurs projets de formation, de loisirs ou de vacances : en échange d'une activité d'utilité collective (chantier) de 8 à 40 heures, le jeune perçoit des chèques-vacances d'une valeur de 30 à 300 €,
- le Comité Local d'Aide au Projet (CLAP) de Besançon permet entre autres, aux jeunes Bisontins de 12 à 25 ans, de recevoir un soutien méthodologique, technique, voire financier pour mener à bien leur projet,
- la Scène Jeunes Talents s'adresse aux jeunes Bisontins de 12 à 30 ans et leur permet de se produire dans des conditions semi-professionnelles, En 2017, celle-ci aura lieu le jeudi 26 octobre à La Rodia.
- le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» propose aux jeunes de 17 à 28 ans de bénéficier d'aide au financement d'une formation de base ou de perfectionnement aux métiers de l'animation (BAFA et BAFD), avec une valorisation pour des formations en internat.

III - Animations Familles / Seniors

A/ Vital'Été

L'opération Vital'Été propose sur l'ensemble du site de La Malcombe des animations et activités adaptées à un public familial. Dans ce cadre, l'espace «Pitchoun's», animé par les animateurs des espaces parents / enfants des Maisons de quartier municipales, est spécialement dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. C'est sur cet espace qu'est proposé chaque samedi un spectacle familial.

B/ Les sorties familiales et culturelles

Chaque été les Maisons de quartier municipales et leurs partenaires proposent aux familles de s'évader du quotidien le temps d'une journée pour découvrir les richesses de la région, s'initier à de nouvelles activités, ou tout simplement se reposer au grand air, dans un climat convivial et chaleureux.

Pour l'été 2017, l'offre comprend 8 sorties familiales (Parc des Campaines, Festival Chalon dans la rue, Source de la Loue et Musée Courbet, Lac Kir à Dijon, Croisière sur le Doubs, Petit train et Citadelle de Besançon, Ferme des lamas à Mamirolle, Lac de Clairvaux), auxquelles s'ajoutent 4 Balades nocturnes à la Citadelle (15 places réservées pour les adhérents des Maisons de quartier municipales).

C/ Les séjours familiaux

Les Maisons de quartier municipales, de même que les structures associatives et les services sociaux, accompagnent les ménages modestes dans leurs projets de vacances. Ainsi, dans le cadre du dispositif «Tickets Loisirs Vacances», la Ville de Besançon favorise l'accès aux vacances pour tous en apportant son aide pour le financement de séjours familiaux.

Le réseau des établissements d'accueils éligibles correspond à des structures régionales agréées VACAF. La Ville de Besançon a établi des partenariats avec 15 centres de vacances, afin que ces derniers puissent proposer une offre à des tarifs abordables, 3 d'entre eux ayant par ailleurs un partenariat avec la CAF du Doubs :

- La Roche du Trésor - Centre Longeville Mont d'Or,
- PEP 25 - Centre de vacances de Malbuisson,
- CLAJ de la Ferme de La Batailleuse de Rochejean.

D/ Les sorties et animations Seniors

L'espace «Arts et Création» de Vital'Été (cf. délibération «Vital'Été 2017») propose des ateliers intergénérationnels (tricot, travaux manuels, chants).

A noter également que les Résidence Autonomie (gérées par le CCAS de Besançon) organisent tout l'été des sorties culturelles et récréatives dans la région, ainsi que des repas et animations musicales permettant aux personnes âgées ou isolées du quartier de partager des moments de convivialité.

Enfin, dans le cadre du Plan Canicule mis en œuvre pour protéger les personnes âgées vulnérables, la Maison des Seniors propose des animations et des sorties pour les personnes inscrites sur la liste «Vigilance et Alerte» : sorties pique-nique, découvertes culturelles...

IV/ Inscriptions, tarifs et informations pratiques

Les modalités d'inscription et de participations aux animations estivales proposées par la Direction Vie des Quartiers peuvent être obtenues auprès de chacune des 4 Maisons de quartier municipales.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal (cf. délibération «Vie des Quartiers - Fixation de divers tarifs pour la saison 2017/2018»).

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme d'animations de l'Été 2017 proposé par la Direction Vie des Quartiers,

- attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association des Familles de Besançon (AFB),

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les 11 partenaires associatifs proposant des spectacles et concerts dans le cadre de l'opération Quartiers d'Été 2017,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter tout partenaire (CAF du Doubs, Etat, Région, Département, CAGB...) susceptible de soutenir le programme d'animation de l'Été 2017 de la Vie des Quartiers.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DEVESA et Mme DALPHIN n'ont pas pris part au vote.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0